

COMMUNE DES CLAYES-SOUS-BOIS

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance Ordinaire du 13 Février 2018

Nombre de Conseillers
Municipaux
en exercice : 33

L'an deux mille dix-huit, le 13 février à 19 h 00,

Le Conseil Municipal de la Commune des CLAYES-SOUS-BOIS, légalement convoqué, s'est assemblé en séance ordinaire sous la présidence de **Madame COTÉ-MILLARD**.

Date de la convocation :
6 Février 2018

Date de l'affichage :
6 Février 2018

Présents : Madame Véronique COTÉ-MILLARD, Monsieur Philippe GUIGUEN, Madame Anne-Claire FREMONT, Monsieur Bertrand COQUARD, Madame Françoise BEAULIEU, Madame Anne DALAIS, Madame Christiane BONTEMPS, Monsieur Frédéric PELLERIN, Madame Geneviève BOUSSINET, Monsieur Alain LAVABRE, Madame Martine PLASSART, Monsieur Paul BOURNONVILLE, Monsieur Philippe HURÉ, Madame Catherine GERONIMI, Madame Fabienne VAUGARNY, Madame Tiffany AMBIEHL, Monsieur Aurélien FARNAULT, Monsieur Marc LEROUGE(arrivé à 19h15), Monsieur Philippe PALLIN, Monsieur Gérard LEVY, Monsieur Denis GROJEAN, Madame Marie-Hélène RODRIGUES, Monsieur Nicolas HUE, Madame Alexandrine NANCY, Monsieur Antoine AKKAOUI, **formant la majorité absolue des membres en exercice.**

Absents excusés ayant donné pouvoir :

Monsieur Matthieu COLOMBANI a donné pouvoir à Monsieur Philippe GUIGUEN, Monsieur Jean-Jacques LE COQ a donné pouvoir à Madame Geneviève BOUSSINET, Madame Nathalie ZEKHNINI a donné pouvoir à Madame Françoise BEAULIEU, Madame Marin FANTUZZI a donné pouvoir à Madame Martine PLASSART, Monsieur Damien RAIMBAULT a donné pouvoir à Monsieur Frédéric PELLERIN, Monsieur Cyrille LAMIAUX a donné pouvoir à Madame Christiane BONTEMPS, Monsieur Marc LEROUGE a donné pouvoir à Monsieur Bertrand COQUARD (jusqu'à son arrivée à 19h15)

Absents : Madame Françoise LETIZIA, Monsieur Bilel BSIKRI,

Secrétaire de séance : Madame Martine PLASSART.

====*==*==*

Le procès-verbal de la séance

- du 25 septembre a été approuvé à la majorité : 31 voix pour
- du 27 novembre a été approuvé à la majorité : 30 voix pour et 1 abstention
- du 12 décembre a été approuvé à la majorité : 31 voix pour.

====*==*==*

Liste des décisions prises en application des pouvoirs que le Conseil Municipal a délégués à Madame le Maire.

N°17-311 : DIRECTION DU DEVELOPPEMENT SOCIAL ET CULTUREL

Objet : Contrat de travail avec Monsieur Kamel BOUCHAKOUR, par l'intermédiaire du GUSO Guichet Unique Spectacle Vivant de Nanterre pour une prestation technique lors du spectacle « Les filles aux mains jaunes » les 9 et 10 novembre 2017 à l'Espace Noiret.

Coût : 386,46 € (salaire brut)

N°17-312 : DIRECTION GENERALE DES SERVICES – SERVICE DE LA REGLEMENTATION – COMMANDE PUBLIQUE

Objet : Avenant n°1 au marché de travaux pour l'aménagement du rez-de-chaussée de l'Hôtel de Ville. Lot 6 : Plomberie-chauffage – climatisation avec la Société SOFTAIR de Savigny-sur-Orge (91).

Cet avenant est pris en raison d'ajustements techniques mineurs nécessaires notamment pour l'ajout d'un robinet sous lavabo ainsi que la fourniture, la pose et le raccordement d'un radiateur dans le sanitaire de la mairie.

Coût :

La plus-value liée aux modifications apportées s'élève à 891,50 € HT soit 1 069,80 € TTC (TVA 20 %)

Le nouveau montant du marché s'élève donc à 53 476,90 € HT soit 64 172,28 € TTC.

N°17-313 : DIRECTION GENERALE DES SERVICES – SERVICE DE LA REGLEMENTATION – COMMANDE PUBLIQUE

Objet : Contrat de maintenance du faisceau hertzien informatique avec la Société IBS'ON de Paris 8ème.

Le contrat est conclu pour une durée d'un an à compter du 1er novembre 2017 et est renouvelable par reconduction express pour 2 ans.

Coût : 5 800,00 € HT/an soit 6 960,00 € TTC (TVA 20 %).

Prestations complémentaires par nécessité : 250,00 € HT/demi-journée d'intervention

N°17-314 : DIRECTION DU DEVELOPPEMENT ASSOCIATIF ET DE LA CITOYENNETE

Objet : Convention avec le Barreau de Versailles pour la création d'une permanence de consultations juridiques et d'orientation, le 1^{er} lundi de chaque mois, pour la période du 1^{er} novembre 2017 au 31 octobre 2020.

Coût : 190,00 € HT/vacation soit **228,00 € TTC** (TVA 20 %)

N°17-315 : DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

Objet : Convention de formation avec LMF (Levage Manutention Formation) de Guitrancourt (78) pour maintenir l'habilitation de deux agents communaux de la Restauration à la conduite de chariots élévateurs (mise à jour du CACES R. 389).
Cette formation se déroulera du 13 au 15 novembre 2017.

Coût : 545,00 €/agent x 2 = **1 090,00 € net**

N°17-316 : DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

Objet : Convention de formation avec LMF (Levage Manutention Formation) de Guitrancourt (78) pour maintenir l'habilitation de deux agents communaux de la Restauration à la conduite de chariots élévateurs (mise à jour du CACES R. 389).
Cette formation se déroulera du 20 au 22 novembre 2017.

Coût : 545,00 €/agent x 2 = **1 090,00 € net**

N°17-317 : DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

Objet : Convention de formation avec LMF (Levage Manutention Formation) de Guitrancourt (78) pour maintenir l'habilitation de deux agents communaux du Centre Technique Municipal à la conduite d'engins de chantier (mise à jour du CACES R. 372m).
Cette formation se déroulera du 20 au 22 novembre 2017.

Coût : 920,00 €/agent x 2 = **1 840,00 € net**

N°17-318 : DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

Objet : Convention de formation avec LMF (Levage Manutention Formation) de Guitrancourt (78) pour maintenir l'habilitation d'un agent communal du Centre Technique Municipal à la conduite d'engins de chantier (mise à jour du CACES R. 372m).
Cette formation se déroulera du 20 au 24 novembre 2017.

Coût : **1 010,00 € net**

N°17-319 : DIRECTION DU DEVELOPPEMENT SOCIAL ET CULTUREL

Objet : Convention avec l'entreprise ATTITUDE & MULTIMEDIA de Bures-sur-Yvette (91) pour l'organisation d'une exposition « A comme Alifères » qui aura lieu du 6 au 19 novembre 2017 à l'Espace Noiret.

Coût : 284,36 € HT soit **300,00 € TTC** (TVA 5,5 %)

N°17-320 : DIRECTION GENERALE DES SERVICES – SERVICE DE LA REGLEMENTATION – COMMANDE PUBLIQUE

Objet : Avenant n°1 au marché de travaux pour la création d'un centre de loisirs au 2ème étage de l'école Paul Eluard et restructuration partielle des autres locaux. Lot 5 : Menuiseries Alu-Métallerie avec la Société SMV de Champigny-sur-Marne (94).

Cet avenant est pris en raison d'ajustements techniques mineurs lors de la réalisation des travaux.

Coût : Plus-values liée aux modifications apportées des prestations : 14 060,00 € HT soit **16 872,00 € TTC** (TVA 20 %).

Le nouveau montant du marché s'élève donc à 133 127,86 € HT soit **159 753,43 € TTC**(TVA 20 %).

N°17-321 : DIRECTION GENERALE DES SERVICES – SERVICE DE LA REGLEMENTATION – COMMANDE PUBLIQUE

Objet : Contrat de prestation de services pour la fourniture du matériel de la solution Globecast Cinéma Delivery et la livraison de 230 films par an avec la Société GLOBECAST d'Issy-les-Moulineaux (92).

Coût : Installation : 1 400,00 € HT soit **1 680,00 € TTC** (TVA 20 %).

Abonnement mensuel incluant la maintenance du matériel :
199,00 € HT soit **238,80 € TTC** (TVA 20 %)

N°17-322 : DIRECTION DE LA COMMUNICATION

Objet : Contrat avec la Poste de Nanterre pour l'envoi des adresses des « Nouveaux arrivants » sous forme de fichiers Excel de novembre 2017 à octobre 2018.

Coût : Prestation mailing « abonnement annuel nouveaux arrivants » :
147,00 € HT soit **176,40 € TTC** (TVA 20 %)

Prestation mailing « livraison mensuelle » :
124,24 € HT soit **149,09 € TTC** (TVA 20 %)

N°17-323 : DIRECTION GENERALE DES SERVICES – SERVICE DE LA REGLEMENTATION – COMMANDE PUBLIQUE

Objet : Contrat de maîtrise d'oeuvre pour la réalisation d'une étude de faisabilité relative à la réutilisation du bâtiment de la Sécurité Sociale en accueil maternel Winnicott avec la Société ADYPTIQUE de Paris 11ème.

Coût : 6 200,00 € HT soit **7 440,00 € TTC** (TVA 20 %)

N°17-324 : DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

Objet : Convention avec la Société LMF (Levage Manutention Formation) de Guitrancourt (78) pour la formation d'un agent communal à la conduite de plate-formes élévatrices mobiles de personnes (CACES R. 386 3B) nécessaire dans le cadre de ses fonctions de régisseur de théâtre.

Cette formation se déroulera du 29 janvier au 1er février 2018.

Coût : 755,00 € net

N°17-325 : DIRECTION DES ACTIONS EDUCATIVES – Service Loisirs-Animation-

Objet : Convention avec l'Entreprise C-LA COMPAGNIE de Paris pour une représentation du spectacle « Bouldi & Bouldo fêtent Noël au cirque » le 6 décembre 2017 à l'accueil de loisirs La Bretechelle.

Coût : 550,00 € net

N°17-326 : DIRECTION DES ACTIONS EDUCATIVES – Service Loisirs-Animation-

Objet : Convention avec l'Entreprise PLANETEMOMES d'Asnières-sur-Seine (92) pour une représentation du spectacle « Le Noël enchanté du Yétou » le 6 décembre 2017 à l'accueil de loisirs René Coty maternelle.

Coût : 660,00 € net

N°17-327 : DIRECTION DU DEVELOPPEMENT SOCIAL ET CULTUREL

Objet : Contrat avec la Société JDC de Bruges (33) pour la vente avec maintenance d'un terminal de paiement électronique à l'Espace Noiret.

Coût : Fourniture du terminal de paiement : 405,00 € HT soit **486,00 € TTC** (TVA 20 %)

Forfait de maintenance annuel : 90,00 € HT soit **108,00 € TTC** (TVA 20 %)

N°17-328 : DIRECTION DU DEVELOPPEMENT SOCIAL ET CULTUREL

Objet : Contrat de travail avec Monsieur Laurent LEMAY par l'intermédiaire du Guso Guichet Unique Spectacle Vivant de Nanterre pour une prestation technique lors du spectacle « Le Cas de Martin Piche » le 25 Novembre 2017 à l'Espace Noiret

Coût : 201,02 € (salaire brut)

N°17-329 : DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

Objet : Convention de formation avec l'Institut National de Formations Incendie, Secourisme et Sécurité de Montigny-le-Bretonneux pour permettre de mettre à jour les connaissances d'agent de service de sécurité incendie (SSIAP1) à un agent communal (de l'Espace Noiret) et se conformer à la législation concernant la sécurité des biens et des personnes dans les établissements recevant du public (ERP).

Cette formation se déroulera les 7 et 8 décembre 2017.

Coût : 180,00 € net

N°17-330 : DIRECTION GENERALE DES SERVICES – Service des Sports -

Objet : Convention, à titre gracieux, de mise à disposition d'installations sportives (Espace Gilardi, cafétéria du Parc Carillon, Espace des Docteurs Lion) à l'Association ALMG (Association de Lutte contre la Maladies Génétiques) du 8 au 10 décembre 2017 dans le cadre du Téléthon 2017.

N°17-331 : DIRECTION GENERALE DES SERVICES – SERVICE DE LA REGLEMENTATION – COMMANDE PUBLIQUE

Objet : Acte d'engagement pour la fourniture, installation et maintenance de moyens d'impression. Lot 1 : Presse numérique couleur et copieur multifonction couleur avec la Société SHARP BUSINESS SYSTEMS FRANCE de Roissy (95).

Coût : Forfait annuel : 6 477,36 € HT soit **7 772,83 € TTC** (TVA 20 %) Offre annuelle sur la période initiale. Seul le coût de la copie sera facturé lors des reconductions de contrat de 2 fois 24 mois.

N°17-332 : DIRECTION GENERALE DES SERVICES – SERVICE DE LA REGLEMENTATION – COMMANDE PUBLIQUE

Objet : Acte d'engagement pour la fourniture, installation et maintenance de moyens d'impression. Lot 2 : Copieurs multifonctions avec la Société KONICA MINOLTA Business Solutions France de Carrières-sur-Seine(78).

Coût : Forfait annuel : 29 917,79 € HT soit **35 901,35 € TTC** (TVA 20 %)

N°17-333 : DIRECTION GENERALE DES SERVICES – SERVICE DE LA REGLEMENTATION – COMMANDE PUBLIQUE

Objet : Acte d'engagement pour la fourniture, installation et maintenance de moyens d'impression. Lot 3 : Imprimantes avec la Société KONICA MINOLTA Business Solutions France de Carrières-sur-Seine(78).

Coût : Forfait annuel : 6 808,32 € HT soit **8 169,98 € TTC** (TVA 20 %)

N°17-334 : DIRECTION DU DEVELOPPEMENT ASSOCIATIF ET DE LA CITOYENNETE

Objet : Tarification des droits d'entrée du public à l'occasion d'une patinoire mobile du 23 décembre 2017 au 1^{er} janvier 2018 inclus.

Recettes : Plein tarif : adultes : **3,00 € la ½ heure**

Gratuit pour les enfants de – de 3 ans

N°17-335 : DIRECTION GENERALE DES SERVICES – SERVICE DE LA REGLEMENTATION – COMMANDE PUBLIQUE

Objet : Marché de prestation de service d'assurance en prévoyance statutaire avec la Société GRAS SAVOYE de Puteaux (92).

Coût : Le montant annuel de la prime, pour la formule retenue « Accidents et maladie imputables au service et prestations en nature suite à accidents et maladies imputables au

service et décès sans franchise » pour 105 840,00 € TTC, au taux de 1,68 %.

N°17-336 : DIRECTION GENERALE DES SERVICES – Service des Sports -

Objet : Tarifs de location de la piste de BMX sise au Parc Carillon

Recettes : Les tarifs de location de la piste de BMX sont ainsi fixés :

- Location ½ journée : 120€ TTC
- Location journée : 200€ TTC

les tarifs comprennent la mise à disposition de la grille de départ.

Les horaires de location sont :

- journée 9h à 17h ;
- ½ journée 9h à 13h30 ou 12h30 à 17h

Le nombre maximal de pilotes autorisé est de 20 par location.

N°17-337 : DIRECTION GENERALE DES SERVICES – Service des Sports -

Objet : Tarification du remplacement, en cas de perte, de badge et de clé pour l'accès aux installations municipales dans le cadre d'une mise à disposition à un tiers (particulier, associations, comité d'entreprises....).

Recettes : Tarifs de remplacement d'un badge à 50 € TTC
Tarifs de remplacement d'une clé à 5 € TTC

N°17-338 : DIRECTION DU DEVELOPPEMENT SOCIAL ET CULTUREL

Objet : Contrat de travail avec Monsieur Laurent LEMAY par l'intermédiaire du Guso Guichet Unique Spectacle Vivant de Nanterre pour une prestation technique lors du spectacle « L'école des magiciens » le 2 décembre 2017 à l'Espace Noiret.

Coût : 201,02 € (salaire brut)

N°17-339 : DIRECTION GENERALE DES SERVICES – SERVICE DE LA REGLEMENTATION – COMMANDE PUBLIQUE

Objet : Contrat de maintenance du logiciel Fusion exploité par la Direction de la Restauration, du Protocole et du Nettoyage avec la Société SALAMANDRE de Toulouse (31).

le contrat est conclu pour une durée d'un an à compter du 9 Novembre 2017.

Coût : 750,00 € HT soit 900,00 € TTC (TVA 20 %)

N°17-340 : DIRECTION GENERALE DES SERVICES – SERVICE DE LA REGLEMENTATION – COMMANDE PUBLIQUE

Objet : Avenant N° 1 au marché de travaux de réaménagement du rez-de-chaussée de l'Hôtel de Ville. Lot 1 : déconstruction, gros œuvre, terrassements, VRD, fondations, carrelage avec la Société NEC (Nouvelle Entreprise de Construction) de Paris 4ème.

Cet avenant est pris en raison d'ajustements techniques mineurs nécessaires concernant la

modification des protections de chantier, le traitement de la pierre de seuil de la porte au niveau de l'entrée principale ou encore la reprise de la rampe en béton désactivé pour la jonction entre la rampe existante et le palier élévateur PMR.

Coût : plus-value liée aux modifications apportées : 15 143,88 € HT soit **18 172,66 € TTC** (TVA 20 %)

Le nouveau montant du marché s'élève donc à 90 559,87 € HT soit 108 671,84 € TTC.

N°17-341 : DIRECTION GENERALE DES SERVICES – SERVICE DE LA REGLEMENTATION – COMMANDE PUBLIQUE

Objet : Avenant n°3 au contrat d'assurance véhicules à moteur avec la Société SMACL Assurances de Niort (79).

Il s'agit d'entériner les cotisations pour l'année 2016 suite aux changements intervenus dans la nature et/ou la composition des risques assurés concernat le contrat véhicules à moteur.

Coût : **1 348,60 € TTC**

N°17-342 : DIRECTION GENERALE DES SERVICES – SERVICE DE LA REGLEMENTATION – COMMANDE PUBLIQUE

Objet : Avenant n°4 au contrat d'assurance dommages aux biens avec la Société SMACL Assurances de Niort (79).

Il s'agit d'entériner les cotisations pour l'année 2016 suite aux changements intervenus dans la nature et/ou la composition des risques assurés concernat le contrat dommages aux biens

Coût : **161,39 € TTC**

N°17-343 : DIRECTION GENERALE DES SERVICES – Service des Sports -

Objet : Convention de mise à disposition, à titre gratuit, d'installations sportives au Gymnase Guimier (la grande salle du Gymnase Guimier) à l'Amicale des Policiers de Plaisir pour la pratique de ses activités sportives.

Cette convention est conclue du 6 décembre 2017 au 6 juillet 2018.

N°17-344 : DIRECTION DES FINANCES

Objet : Souscription d'un prêt de 1 250 000 € auprès de la Caisse Régionale du Crédit Agricole Mutuel de Paris et d'Ile-de-France afin de financer les investissements de la commune.

Coût :

Montant : 1.250 000,00 EUR (un million six cent mille euros)

Date limite de disponibilité des fonds : 15/02/2018.

Durée de la phase d'amortissement : 15 ans avec comme point de départ de l'amortissement la date du jour de l'échéance qui suit le déblocage des fonds

Taux d'intérêt du prêt : taux fixe de 1,11%, TEG 1,12% et un taux équivalent de 1.00%

Base de calcul : 360/360

Périodicité des échéances : annuelle avec par exception une première période de 3 mois après la réalisation

Type d'amortissement du capital : progressif

Frais de dossier : 1 250€

N°17-345 : DIRECTION GENERALE DES SERVICES – SERVICE DE LA REGLEMENTATION – COMMANDE PUBLIQUE

Objet : Contrat de prestation avec la Société XTRAICE sise à Sevilla (Espagne) pour la location d'une patinoire et ses équipements annexes du 22 décembre 2017 au 1^{er} janvier 2018.

Coût : 17 700,00 € HT/forfait soit **21 240,00 € TTC** (TVA 20 %)

N°17-346 : DIRECTION DU DEVELOPPEMENT ASSOCIATIF ET DE LA CITOYENNETE

Objet : Tarification des droits d'entrée du public à l'occasion d'une patinoire mobile installée du 23 décembre 2017 au 1^{er} janvier 2018.

Cette décision annule et remplace la décision n°334 du 30 novembre 2017.

Recettes : Plein tarif : **3,00 € la ½ heure**

Gratuit pour les enfants de – de 3 ans

N°17-347 : DIRECTION GENERALE DES SERVICES – SERVICE DE LA REGLEMENTATION – COMMANDE PUBLIQUE

Objet : Avenant n°3 au marché de travaux pour l'aménagement d'une piste de BMX et d'aires de jeux multiactivités. Lot 1 : VRD – Génie Civil avec la Société COLAS IDFN de Villepreux.

Suite à la réalisation d'ajustements techniques mineurs, il y a eu lieu de procéder à la fourniture et à la pose de deux rangées de câbles inox sur le garde-corps situé le long du chemin d'accès.

Coût : Plus-value liée aux modifications : 3 622,50 € HT soit **4 347,00 € TTC** (TVA 20 %).

Le nouveau montant du marché s'élève donc à 615 378,60 € HT soit **738 454,32 € TTC** (TVA 20%)

N°17-348 : DIRECTION GENERALE DES SERVICES – SERVICE DE LA REGLEMENTATION – COMMANDE PUBLIQUE

Objet : Avenant n°1 au marché de travaux de réhabilitation et de transformation d'une maison à usage d'habitation en accueil périscolaire. Lot 1 : Déconstruction – Gros œuvre – Maçonnerie – Plâterie – Cloisons – Carrelage – Faïences avec la Société Patrimoine et Rénovation de St-Ouen (93).

Des ajustements techniques mineurs ont été nécessaires notamment en ce qui concerne les travaux préparatoires des installations de chantier, le rebouchement en parpaing de la partie haute au droit du mur de réfid entre les sanitaires et la salle 1.

Coût : Plus-value liée aux modifications : 2 131,72 € HT soit **2 558,06 € TTC** (TVA 20 %).

Le nouveau montant du marché s'élève donc à 24 900,02 € HT soit **29 880,02 € TTC** (TVA 20%)

N°17-349 : DIRECTION GENERALE DES SERVICES – SERVICE DE LA REGLEMENTATION – COMMANDE PUBLIQUE

Objet : Avenant n°1 au marché de travaux de réhabilitation et de transformation d'une maison à usage d'habitation en accueil périscolaire. Lot 2 : Plomberie-chauffage – ventilation avec la Société Patrimoine et Rénovation de St-Ouen (93).

Des ajustements techniques mineurs ont été nécessaires notamment en ce qui concerne la modification des réseaux de chauffage existants et le remplacement de tubes défectueux en plafond ; la dépose et repose du réseau EC sur le lavabo pour les personnes à mobilité réduite ; la création d'un point d'eau ; la fourniture et pose d'un miroir et d'une tablette au-dessus du lavabo des sanitaires PME ainsi que la dépose et la condamnation de la canalisation de gaz en façade du bâtiment.

Coût : Plus-value liée aux modifications : 686,00 € HT soit **823,20 € TTC** (TVA 20 %).

Le nouveau montant du marché s'élève donc à 13 640,49 € HT soit **16 368,59 € TTC** (TVA 20%)

N°17-350 : DIRECTION DES ACTIONS EDUCATIVES – Service Loisirs-Animation -

Objet : Convention de prestation avec la Société KADY COACH SPORTIVE de Voisins-le-Bretonneux pour permettre aux enfants fréquentant l'accueil de loisirs « Les Bruyères » pendant les vacances de Noël de pouvoir participer à des initiations Zumba les 26,27,28 et 29 décembre 2017.

Coût : **300,00 € net**

N°17-351 : DIRECTION GENERALE DES SERVICES – SERVICE DE LA REGLEMENTATION – COMMANDE PUBLIQUE

Objet : Avenant n°1 au marché de travaux d'aménagement de voirie, enfouissement de réseaux, signalisation et mobilier. Lot 1 : Voirie-Assainissement avec la Société COLAS IDFN de Villepreux.

Tranche ferme : avenue Pasteur, Chemin aux Boeufs, Parking de la Poste, parking de la Breteche,

Tranche optionnelle : parking du Mail.

Lors de la réalisation des travaux de la tranche ferme, de réaliser des ajustements techniques mineurs ont été nécessaires notamment la reprise des entourages de candélabres au Parking de la Poste, le désamiantage d'une canalisation en fibrociment découverte avenue Pasteur, dépose et évacuation de celle-ci en centre de traitement, le nettoyage et la remise en état des voiries avant mise en œuvre des enrobés Chemin aux Bœufs et Avenue Pasteur.

Coût :

Plus-value liée aux modifications : 13 802,40 € HT soit **16 562,88 € TTC** (TVA 20%)

Le nouveau montant de la tranche ferme du marché s'élève à 379 304,00 € HT soit **455 164,80 € TTC** (TVA 20%)

N°17-352 : DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

Objet : Convention de formation avec LMF Sarl (Levage Manutention Formation) de Guitrancourt (78) pour permettre de délivrer à 4 encadrants du CTM les AIPR (Autorisations d'Intervention à Proximité des Réseaux) obligatoires à compter du 1er janvier 2018.
Cette formation se tiendra le 31 janvier 2018 à Montigny-le-Bretonneux.

Coût : 344,00 € net

N°17-353 : DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

Objet : Convention avec le Centre de Formation Blanchard SAS de Dreux (28) pour former un agent du CTM au permis remorque (Permis BE).
La formation comprend le code, l'examen théorique du code et le permis BE-Remorque (soit 57 heures).

Coût : 950,00 € net

N°17-354 : DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

Objet : Convention avec le Centre de Formation Blanchard SAS de Dreux (28) pour former un agent du CTM au permis remorque (Permis BE).
La formation comprend le code, l'examen théorique du code et le permis BE-Remorque (soit 57 heures).

Coût : 950,00 € net

N°17-355 : DIRECTION GENERALE DES SERVICES – SERVICE DE LA REGLEMENTATION – COMMANDE PUBLIQUE

Objet : Contrat définitif d'assurance en prévoyance statutaire pour la mairie avec la Société CNP ASSURANCES de Paris.

Coût : Le taux de cotisation pour la formule retenue « Accident ou maladie imputable au service ou maladie professionnelle » demeure fixe à 1,68 % de la base de l'assurance.

N°17-356 : DIRECTION GENERALE DES SERVICES – SERVICE DE LA REGLEMENTATION – COMMANDE PUBLIQUE

Objet : Contrat définitif d'assurance en prévoyance statutaire pour le Centre Communal d'Action Social (CCAS) avec la Société CNP ASSURANCES de Paris.

Coût : Le taux de cotisation pour la formule retenue « Accident ou maladie imputable au service ou maladie professionnelle » demeure fixe à 1,68 % de la base de l'assurance.

N°17-357 : DIRECTION DES ACTIONS EDUCATIVES – Service Loisirs-Animation -

Objet : Convention avec l'entreprise C LA COMPAGNIE de Paris pour une représentation du spectacle « Un cadeau pour le Père Noël » le 28 décembre 2017 à l'école Paul Langevin et destiné aux enfants fréquentant les accueils de loisirs.

Coût : 464,45 € HT soit **490,00 € TTC** (TVA 5,5 %)

N°17-358 : DIRECTION DES ACTIONS EDUCATIVES – Service Loisirs-Animation -

Objet : Convention avec l'association AMULETTE de St-Gervais (95) pour une représentation du spectacle « Le bal rock des enfants » le 5 janvier 2018 à l'Espace Noiret et destiné aux enfants fréquentant les accueils de loisirs.

Coût : **700,00 € net**

N°17-359 : DIRECTION DU DEVELOPPEMENT SOCIAL ET CULTUREL

Objet : Convention avec l'Association MAGNY LOISIRS de Bleury (28) pour le prêt d'une exposition intitulée « Vidéopack'âge » du 22 décembre 2017 au 10 janvier 2018 à l'Espace Noiret

Coût : **3 000,00 € net**

N°17-360 : DIRECTION GENERALE DES SERVICES – SERVICE DE LA REGLEMENTATION – COMMANDE PUBLIQUE

Objet : Contrat avec la Société JDC de Bruges (33) pour la vente avec maintenance de trois terminaux de paiement électronique.

Coût : Matériel : 260,00 € HT x 3 = 780,00 € HT soit **936,00 € TTC** (TVA 20 %)

Maintenance : 150,00 € HT x 3 = 450,00 € HT soit **540,00 € TTC** (TVA 20 %)

N°17-361 : DIRECTION GENERALE DES SERVICES – SERVICE DE LA REGLEMENTATION – COMMANDE PUBLIQUE

Objet : Contrat d'assurance « Tous risques objets » avec la Société SMACL Assurances de Niort (79) pour la location d'une patinoire et de ses équipements annexes du 21 décembre 2017 au 2 janvier 2018.

Coût : 814,30 € HT soit **886,09 € TTC** (à l'indice du tarif en vigueur, soit l'indice : 931,20)

N°17-362 : DIRECTION GENERALE DES SERVICES – SERVICE DE LA REGLEMENTATION – COMMANDE PUBLIQUE

Objet : Mission d'assistance juridique et financière pour le montage de la délégation de service public relative aux marchés d'approvisionnement avec la Société COLLECTIVITÉS CONSEILS de Paris 14ème.

Coût : 13 950,00 € HT soit **16 740,00 € TTC** (TVA 20 %)

N°17-363 : DIRECTION GENERALE DES SERVICES – SERVICE DE LA REGLEMENTATION – COMMANDE PUBLIQUE

Objet : Avenant n°1 au marché de travaux d'aménagement de voirie, enfouissement de réseaux, signalisation et mobilier. Lot 3 : Mobilier – signalisation – avec la Société AB MARQUAGE de Trappes.

Tranche ferme : Avenue Pasteur, Chemin aux Boeufs, parking de La Poste, parking de la Breteche.

Tranche optionnelle : Parking du Mail.

L'ordre de service n° 2 du 7 septembre 2016, notifiant l'affermissement de la tranche optionnelle et le démarrage des travaux inhérents selon le planning établi, qui n'a pas été suivi d'effet.

Suite à la réalisation de la tranche ferme, les travaux indiqués à la tranche optionnelle ne s'avèrent plus nécessaires.

Par conséquent, le présent avenant a pour objet de dégager le titulaire du marché de ses obligations contractuelles quant à la réalisation de la tranche optionnelle.

N°17-364 : DIRECTION GENERALE DES SERVICES – SERVICE DE LA REGLEMENTATION – COMMANDE PUBLIQUE

Objet : Avenant n°2 au marché de travaux d'aménagement de voirie, enfouissement de réseaux, signalisation et mobilier. Lot 3 : Mobilier – signalisation – avec la Société COLAS IDFN de Villepreux.

Tranche ferme : Avenue Pasteur, Chemin aux Boeufs, parking de La Poste, parking de la Breteche.

Tranche optionnelle : Parking du Mail.

L'ordre de service n° 2 du 7 septembre 2016, notifiant l'affermissement de la tranche optionnelle et le démarrage des travaux inhérents selon le planning établi, qui n'a pas été suivi d'effet.

Suite à la réalisation de la tranche ferme, les travaux indiqués à la tranche optionnelle ne s'avèrent plus nécessaires.

Par conséquent, le présent avenant a pour objet de dégager le titulaire du marché de ses obligations contractuelles quant à la réalisation de la tranche optionnelle.

N°17-365 : DIRECTION DU DEVELOPPEMENT SOCIAL ET CULTUREL

Objet : Avenant n°1 au contrat de cession pour le spectacle « Flamenco por un Poeta » avec l'Association Andalouse ALHAMBRA d'Avignon (84).

Cet avenant est pris car le mode de règlement de financement n'a pas été spécifié dans le contrat initial (décision n°17-186) et qu'il a lieu de payer un acompte pour réserver la prestation.

Coût : Acompte : 947,87 € HT soit **1 000,00 € TTC** (TVA 5,5 %)

N°17-366 : DIRECTION DU DEVELOPPEMENT SOCIAL ET CULTUREL

Objet : Contrat de cession avec AZIMUTH PRODUCTION Sarl de Paris 9ème pour l'organisation d'un concert de Charlelie Couture « Solo + » le 7 avril 2018 à l'Espace Noiret.

Coût : 7 000,00 € HT soit **7 385,00 € TTC** (TVA 5,5 %)

N°17-367 : DIRECTION DES SERVICES TECHNIQUES ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE

Objet : Mission de vérification réglementaire des ascenseurs en exploitation dans les établissements de la ville recevant du public avec la Société VERITAS de St-Quentin-en-Yvelines.

Il s'agit des ascenseurs situés aux écoles Marcel Pagnol, Victor Hugo, de l'Espace Noiret, la Bibliothèque, Espace Winnicott et à la gare SNCF (élévateur PMR et ascenseur).

Coût : 820,00 € HT soit **984,00 € TTC** (TVA 20 %)

N°17-368 : DIRECTION GENERALE DES SERVICES – SERVICE DE LA REGLEMENTATION – COMMANDE PUBLIQUE

Objet : Contrat de prestation pour le lavage et repassage d'une partie de la literie des écoles maternelles et de deux centres de loisirs avec l'ESAT des Clayes-sous-Bois.

Le contrat est conclu pour une durée d'un an à compter de la date du début des prestations. Il sera reconduit par tacite reconduction pour un an.

Coût :

Drap housse lavé et repassé : 2,00 € la pièce
Housse de couette lavée et repassée : 2,30 € la pièce
Drap housse en tissu éponge lavé : 1,30 € la pièce
Couette lavée : 2,70 € la pièce
Alèze lavée : 1,30 € la pièce
Collecte du linge sur les petites vacances 16 €
Collecte du linge sur les grandes vacances : 22 €
Frais de conditionnement : 50 €

Le montant de prestations annuelles ne pourra pas excéder 12 000,00 € HT pour les écoles maternelles et 12 000,00 € HT pour les centres de loisirs.

N°17-369 : DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

Objet : Convention de formation pour le code, l'examen théorique du code et le permis BE-Remorque dispensés par le Centre de Formation BLANCHARD de Dreux pour un agent du CTM.

Coût : **950,00 € net** (exonéré de la TVA)

N°17-370 : DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

Objet : Convention de formation par l'Institut National de Formations Incendie, Secourisme et Sécurité (INFISS) de Montigny-le-Bretonneux pour mettre à niveau les connaissances d'agent de Service de Sécurité Incendie (SSIAP 1) à un agent de l'Espace Noiret (projectionniste) afin qu'il se conforme à la législation concernant la sécurité des biens et des

personnes dans les établissements recevant du public (ERP).
Cette formation se déroule sur 3 jours (21 h).

Coût : 280,00 € net (exonéré de la TVA)

N°17-371 : DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

Objet : Convention de formation par l'Institut National de Formations Incendie, Secourisme et Sécurité (INFISS) de Montigny-le-Bretonneux pour mettre à niveau les connaissances d'agent de Service de Sécurité Incendie (SSIAP 1) à un agent de l'Espace Noiret afin qu'il se conforme à la législation concernant la sécurité des biens et des personnes dans les établissements recevant du public (ERP).

Cette formation se déroule sur 3 jours (21 h).

Coût : 280,00 € net (exonéré de la TVA)

N°17-372 : DIRECTION DES FINANCES

Objet : Clôture de la sous-régie de recettes du kiosque à compter du 31 décembre 2017 puisque les compétences de celui-ci sont transférées à la Communauté d'Agglomération de St-Quentin-en-Yvelines au 1^{er} janvier 2018.

N°17-373 : DIRECTION DES FINANCES

Objet : Clôture de la régie de recettes de la Bibliothèque à compter du 31 décembre 2017 puisque les compétences de celle-ci sont transférées à la Communauté d'Agglomération de St-Quentin-en-Yvelines au 1^{er} janvier 2018.

N°18-001 : DIRECTION GENERALE DES SERVICES – SERVICE DE LA REGLEMENTATION – COMMANDE PUBLIQUE

Objet : Travaux de mise aux normes de voiries avec la Société COLAS IDFN de Villepreux.

Les voiries concernées sont :

- Avenue Gutenberg - voirie et trottoirs
- avenue de la Forêt (partie haute) – voirie et trottoirs
- avenue Marc Sangnier et le rond-point des Glaïeuls - voirie et trottoirs
- Cimetière de la Broderie - création d'allées
- rue des Entrepreneurs – création d'un trottoir sécurisé
- avenue du Val des Clayes -mise aux normes des trottoirs
- rue des Genêts – mise aux normes des trottoirs
- avenue du Ruisseau – mise aux normes des trottoirs

Coût : 219 765,35 € HT soit 263 718,42 € TTC (TVA 20 %)

N°18-002 : DIRECTION GENERALE DES SERVICES – SERVICE DE LA REGLEMENTATION – COMMANDE PUBLIQUE

Objet : Avenant n°2 au marché d'aménagement partiel de l'école René Coty. Lot 5 : Menuiseries PVC – métallerie avec la Société NORBA IDF NORD d'Aulnay-sous-Bois (93). Le planning des travaux établi prévoyait que la pose des fenêtres PVC s'effectuerait lors des

vacances d'automne 2017. Cependant, suite à des retards dûs aux intevenants des autres lots et compte tenu de modifications dans les fournitures, il s'est avéré nécessaire de reporter cette intervention aux vacances scolaires suivantes soit à celles de février 2018 (du 19 février au 2 mars 2018).

N°18-003 : DIRECTION GENERALE DES SERVICES – SERVICE DE LA REGLEMENTATION – COMMANDE PUBLIQUE

Objet : Avenant n°1 au contrat de maintenance et d'entretien pour les défibrillateurs de la commune des Clayes-sous-Bois.

Il convient d'ajouter le défibrillateur de l'Espace Jacqueline Auriol à la liste des sites bénéficiant de la maintenance et de l'entretien des défibrillateurs de la ville.

Coût : Forfait annuel de 139,00 HT soit **166,80 € TTC** (TVA 20 %) pour 2018.

Le nouveau montant du marché s'élève donc à 1 088,40 € TTC pour 2018.

N°18-004 : DIRECTION DU DEVELOPPEMENT SOCIAL ET CULTUREL

Objet : Demande de subvention au Territoire d'Action Départementale de St-Quentin-en-Yvelines dans le cadre du dispositif « Solidarités 2018 » pour les projets de la ville des Clayes-sous-Bois.

Ce dispositif est destiné à apporter une aide financière aux lauréats pour soutenir la mise en œuvre des projets en respectant les engagements suivants :

- solliciter les aides financières d'autres partenaires potentiels ;
- associer le Département, en particulier les équipes de professionnels du TAD, aux instances et autres comités de suivi de l'action ;
- réaliser un comité lors du bilan rassemblant le porteur et les partenaires ;
- ne solliciter aucune autre subvention départementale en lien avec le projet ;
- faire figurer de manière claire le soutien du Conseil Départemental sur l'ensemble des supports de communication liés au projet.

Une demande de subventions pour les projets du Service Jeunesse et du Centre Social Le Sémaphore sont ainsi sollicités :

³⁵₁₇ Apprendre autrement : 5000 euros

³⁵₁₇ Cap sur le monde : 2000 euros

³⁵₁₇ Chantiers Jeunes : 6120 euros

³⁵₁₇ Ciné-débat : 2000 euros

³⁵₁₇ Comité IdéAdos : 3500 euros

³⁵₁₇ Intermède : 4000 euros

³⁵₁₇ Rencontre des Métiers de la Musique et du Spectacle : 2500 euros

³⁵₁₇ Semaine de la Parentalité : 4000 euros

³⁵₁₇ Ateliers « Bien-être des Mamans » : 1000 euros

³⁵₁₇ Semaine « Bougez en santé »: 4500 euros

N°18-005 : DIRECTION GENERALE DES SERVICES – Service des Sports -

Objet : Convention de mise à disposition ponctuelle, à titre gratuit, (cafétéria du Stade Carillon) à l'Association Clayesrandos le 11 janvier 2018 pour les besoins de son repas

associatif.

N°18-006 : DIRECTION GENERALE DES SERVICES – SERVICE DE LA REGLEMENTATION – COMMANDE PUBLIQUE

Objet : Travaux de réhabilitation du gymnase Maurice Baquet. Lot 2 : Installation de chantier- maçonnerie-VRD avec la société NEC Nouvelle Entreprise de Construction de Paris 4ème.

Coût : Forfait offre de base : 255 460,80 € HT soit 306 552,96 € TTC (TVA 20 %)

A laquelle il faut ajouter les variantes suivantes :

- n°1 : Pose et fourniture d'un carrelage de sol 40x40 cm : 23 100,00 € HT soit **27 720,00 € TTC** (TVA 20 %)

- n°2 : Pose et fourniture d'une haie vive : 1 600,00 € HT soit **1 920,00 € TTC** (TVA 20 %) soit un montant total de la prestation : 280 160,80 € HT soit **336 192,96 € TTC**

N°18-007 : DIRECTION GENERALE DES SERVICES – SERVICE DE LA REGLEMENTATION – COMMANDE PUBLIQUE

Objet : Travaux de réhabilitation du gymnase Maurice Baquet. Lot 4 : Plâterie, faux-plafonds, menuiseries intérieures avec la Société MESNIL ISOL d'Herblay (95).

Coût : Forfait offre de base : 109 383,12 € HT soit **131 259,74 € TTC** (TVA 20 %)

N°18-008 : DIRECTION GENERALE DES SERVICES – SERVICE DE LA REGLEMENTATION – COMMANDE PUBLIQUE

Objet : Travaux de réhabilitation du gymnase Maurice Baquet. Lot 7 : Peinture, résines de sols avec la société LACOUR ENTREPRISE SAS de Versailles.

Coût : Forfait offre de base : 122 988,50 € HT soit 147 586,20 € TTC (TVA 20 %)

A laquelle il faut ajouter les variantes suivantes :

- n°2 : Peinture satinée sur garde-corps métalliques: 4 340,00 € HT soit **5 208,00 € TTC** (TVA 20 %)
- n°3 : Vernis mat sur main courante bois : 700,00 € HT soit **840,00 € TTC** (TVA 20 %)
- n°4 : Peinture satinée sur équerres métalliques : 2 800,00 € HT soit **3 360,00 € TTC** (TVA 20 %)
- n°5 : Vernis mat sur bancs bois : 12 375,00 € HT soit **14 850,00 € TTC** (TVA 20 %)

soit un montant total de la prestation : 143 203,50 € HT soit **171 844,20 € TTC**

N°18-009 : DIRECTION GENERALE DES SERVICES – SERVICE DE LA REGLEMENTATION – COMMANDE PUBLIQUE

Objet : Travaux de réhabilitation du gymnase Maurice Baquet. Lot 8 : Ascenseur avec la Société SERVICOM EUROPE SARL CV des Mureaux.

Coût : Forfait offre de base : 24 079,00 € HT soit **28 894,80 € TTC** (TVA 20 %)

N°18-010 : DIRECTION GENERALE DES SERVICES – SERVICE DE LA REGLEMENTATION – COMMANDE PUBLIQUE

Objet : Travaux de réhabilitation du gymnase Maurice Baquet. Lot 9 : Electricité avec la Société AFILEC de Jouars-Pontchartrain.

Coût : Forfait offre de base : 108 485,69 € HT soit **130 182,83 € TTC** (TVA 20 %)

N°18-011 : DIRECTION GENERALE DES SERVICES – SERVICE DE LA REGLEMENTATION – COMMANDE PUBLIQUE

Objet : Travaux de réhabilitation du gymnase Maurice Baquet. Lot 10 : CVC, plomberie avec la Société SARL LGC de Fontenay-sur-Eure (28).

Coût : Forfait offre de base : 118 000,00 € HT soit **141 600,00 € TTC** (TVA 20 %)

N°18-012 : DIRECTION DU DEVELOPPEMENT SOCIAL ET CULTUREL

Objet : Contrat de travail avec Monsieur Manuel FRAIMAN par l'intermédiaire du GUSO Guichet Unique Spectacle Vivant de Nanterre pour une prestation musicale lors du concert « Manuel FRAIMAN Blues Band » le 12 janvier 2018 aux Communs du Château.

Coût : **221,81 € net** (salaire brut)

N°18-013 : DIRECTION DU DEVELOPPEMENT SOCIAL ET CULTUREL

Objet : Contrat de travail avec Monsieur Antoine BOIRON par l'intermédiaire du GUSO Guichet Unique Spectacle Vivant de Nanterre pour une prestation musicale lors du concert « Manuel FRAIMAN Blues Band » le 12 janvier 2018 aux Communs du Château.

Coût : **221,81 € net** (salaire brut)

N°18-014 : DIRECTION DU DEVELOPPEMENT SOCIAL ET CULTUREL

Objet : Contrat de travail avec Monsieur Philippe MINAULT par l'intermédiaire du GUSO Guichet Unique Spectacle Vivant de Nanterre pour une prestation musicale lors du concert « Manuel FRAIMAN Blues Band » le 12 janvier 2018 aux Communs du Château.

Coût : **221,81 € net** (salaire brut)

N°18-015 : DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

Objet : Convention de formation avec la SAS MTM FORM'ACTION Paris de Dunières (43) pour le 2ème jour de formation nécessaire à l'habilitation BS/BE/H0.

Elle permet à des agents d'exploitation ou d'entretien (7 agents communaux) à effectuer des opérations électriques simples, de remplacement, raccordement et/ou des manœuvres sur des ouvrages électriques.

Cette formation se déroulera le 6 février 2018.

Coût : 520,00 € HT (dont 20,00 € HT de frais de dossier) soit **624,00 € TTC** (TVA 20 %)

N°18-016 : DIRECTION GENERALE DES SERVICES – SERVICE DE LA REGLEMENTATION – COMMANDE PUBLIQUE

Objet : Avenant n°2 au marché de travaux pour l'aménagement du rez-de-chaussée de l'Hôtel de Ville. Lot 5 : Electricité -SSI – Courants forts – Courants faibles avec la Société GED – Ets GODEFROY de Limay.

Cet avenant est pris en raison de la nécessité de procéder à de nouveaux ajustements techniques mineurs qui se sont révélés indispensables notamment la reprise du câblage et la suppression des boîtes dans le plancher ainsi que la dépose des éclairages existants, la reprise du câblage, la fourniture et pose des spots LED.

Coût : La plus-value liée aux modifications apportées des prestations s'élève à 5 995,00 HT soit **7 194,00 € TTC** (TVA 20 %).

Le nouveau montant du marché s'élève donc à 53 220,19 € HT soit 63 864,23 € TTC.

N°18-017 : DIRECTION GENERALE DES SERVICES – SERVICE DE LA REGLEMENTATION – COMMANDE PUBLIQUE

Objet : Avenant n°2 au marché de travaux pour la création d'un centre de loisirs au 2ème étage de l'école Paul Elaurd et restructuration partielle des autres locaux. Lot 4 : Plomberie-chauffage – VMC avec la Société TEMPERE ENTREPRISE de Presles (95).

Cet avenant est pris afin de procéder à des nouveaux ajustements techniques mineurs qui se sont révélés indispensables notamment la fourniture de 4 meubles sous évier avec plan de travail dans la salle d'activités.

Coût : La plus-value liée aux modifications apportées des prestations s'élève à 3 312,00 € HT soit **3 974,40 € TTC** (TVA 20 %).

Le nouveau montant du marché s'élève donc à 103 564,54 € HT soit 124 277,45 € TTC.

N°18-018 : DIRECTION GENERALE DES SERVICES – SERVICE DE LA REGLEMENTATION – COMMANDE PUBLIQUE

Objet : Avenant n°1 au marché de travaux pour l'aménagement partiel de l'école René Coty. Lot 6 – Menuiseries bois avec la Société JPV BATIMENT d'Evreux (27).

Cet avenant est pris afin de procéder à des nouveaux ajustements techniques mineurs qui se sont révélés indispensables notamment en ne procédant pas à la pose de coffres cache-tuyaux, de trappes de visite ainsi que l'habillage feuillures et de baguettes d'habillage.

Coût : La moins-value liée aux modifications apportées des prestations s'élève à 2 051,82 € HT soit **2 462,18 € TTC** (TVA 20 %).

Le nouveau montant du marché s'élève donc à 23 631,59 € HT soit 33 282,27 € TTC.

N°18-019 : DIRECTION GENERALE DES SERVICES – SERVICE DE LA REGLEMENTATION – COMMANDE PUBLIQUE

Objet : Avenant n°5 au contrat d'assurance Dommages aux Biens – cotisations 2017 avec la

Société SMACL Assurances de Niort (79).

Cet avenant est pris afin d'entériner les cotisations pour l'année 2017 suite aux changements intervenus dans la nature et/ou la composition des risques assurés concernant le contrat Dommages aux Biens pour la patinoire synthétique installée sur le parvis de l'Espace Noiret.

Coût : 750,42 € TTC

N°18-020 : DIRECTION GENERALE DES SERVICES – SERVICE DE LA REGLEMENTATION – COMMANDE PUBLIQUE

Objet : Avenant n°2 au marché de travaux pour la création d'un centre de loisirs au 2^{ème} étage de l'école Paul Eluard et restructuration partielle des autres locaux. Lot 2 : Electricité avec la Société AFILEC de Jouars-Pontchartrain.

Cet avenant est pris afin de procéder à des nouveaux ajustements techniques mineurs qui se sont révélés indispensables notamment pour l'éclairage du centre de loisirs au 2^{ème} étage du bâtiment, avec la fourniture et pose de luminaires, de câbles, de voutons poussoirs, de détecteurs, de boîtes de raccordement ainsi que le raccordement et la mise en service du portier vidéo avec la fourniture et pose de platine, de câblage, de coffret et alimentations.

Coût : La plus-value liée aux modifications apportées des prestations s'élève à 22 155,52 € HT soit **26 586,62 € TTC** (TVA 20 %).

Le nouveau montant du marché s'élève donc à 97 449,98 € HT soit 116 939,98 € TTC.

N°18-021 : DIRECTION GENERALE DES SERVICES – SERVICE DE LA REGLEMENTATION – COMMANDE PUBLIQUE

Objet : Avenant n°1 au marché de travaux pour l'aménagement du rez-de-chaussée de l'Hôtel de Ville. Lot 4 : Menuiseries intérieures avec la Société JPV BATIMENT d'Evreux (27).

Cet avenant est pris en raison de la nécessité de procéder à de nouveaux ajustements techniques mineurs, en cours d'exécution de ces travaux, notamment la fourniture et pose d'une porte sanitaire, d'une porte en contre-plaqué pour le local archives, d'une porte pour le local électrique, de contreplaqué au sol de l'espace enfants ; la fabrication et pose d'une tablette ; le remplacement du vitrage du SAS ainsi que de la porte de la salle avocat ; la fourniture et pose d'un pied en inox pour la boîte aux lettres et des modifications pour les poses de plinthes et de cloisons pour l'accueil ainsi que pour la pose de placard de la salle des mariages.

Coût : La moins-value liée aux modifications apportées des prestations s'élève à 3 996,18 € HT soit **4 795,42 € TTC** (TVA 20 %).

Le nouveau montant du marché s'élève donc à 67 201,05 € HT soit 80 641,26€ TTC.

N°18-022 : DIRECTION GENERALE DES SERVICES – SERVICE DE LA REGLEMENTATION – COMMANDE PUBLIQUE

Objet : Avenant n°2 au marché d'exploitation et maintenance des installations de ventilation, traitement d'air et de climatisation avec la Société SOFTAIR de Savigny-sur-Orge (91).

Il convient d'ajouter à la liste des sites bénéficiant de cette prestation, les matériels installés dans le cadre du réaménagement du rez-de-chaussée de l'Hôtel de Ville.

Coût : Plus Value liée à cette prestation : 2 300,00 € HT soit **2 760,00 € TTC** (TVA 20 %)

N°18-023 : DIRECTION DU DEVELOPPEMENT SOCIAL ET CULTUREL

Objet : Contrat de travail avec Monsieur Yves ROUX par l'intermédiaire du Guso Guichet Unique Spectacle Vivant de Nanterre pour une prestation technique lors du spectacle intitulé «Marc-Antoine LE BRET fait des imitations» les 18 et 19 janvier 2018 à l'Espace Noiret.

Coût : **384,20 €** (salaire brut)

N°18-024 : DIRECTION DU DEVELOPPEMENT SOCIAL ET CULTUREL

Objet : Contrat de travail avec Monsieur Kamel BOUCHAKOUR par l'intermédiaire du Guso Guichet Unique Spectacle Vivant de Nanterre pour une prestation technique lors du spectacle intitulé «Marc-Antoine LE BRET fait des imitations» les 18 et 19 janvier 2018 à l'Espace Noiret.

Coût : **384,20 €** (salaire brut)

N°18-025 : DIRECTION DU DEVELOPPEMENT SOCIAL ET CULTUREL

Objet : Renouvellement pour 2018 de l'adhésion annuelle à l'Agence pour le Développement Régional du Cinéma (ADRC).

Coût : **95,00 €** net

N°18-026 : DIRECTION GENERALE DES SERVICES – SERVICE DE LA REGLEMENTATION – COMMANDE PUBLIQUE

Objet : Travaux de réhabilitation du gymnase Maurice Baquet. Lot 3 : Etanchéité – charpente – façade avec la Société DBS Entreprise d'Etrechy (91).

Coût : Forfait offre de base : 340 192,65 € HT soit 408 231,18 € TTC (TVA 20 %)

A laquelle il faut ajouter la variante suivante :

- n°2 : sérigraphie soudée sur toile PVC : 7 550,00 € HT soit **9 060,00 € TTC** (TVA 20 %)

soit un montant total de la prestation : 347 742,65 € HT soit **417 291,18 € TTC** .

N°18-027 : DIRECTION DU DEVELOPPEMENT SOCIAL ET CULTUREL

Objet : Contrat de travail avec M. Franck TIZZONI par l'intermédiaire du GUSO Guichet Unique Spectacle Vivant de Nanterre pour une prestation musicale lors du concert « Manuel Fraiman Blues Band » le 12 janvier 2018 aux Communs du Château.

Coût : **221,81 €** (salaire brut)

N°18-028 : DIRECTION DES SERVICES TECHNIQUES ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE

Objet : Achat d'un véhicule d'occasion Nissan Camionnette immatriculé DY 673 CP auprès de la Société GLOBAL PRO du Parray-en-Yvelines.

Coût : 13 908,33 € HT soit **16 690,00 € TTC** (TVA 20 %)

N°18-029 : DIRECTION GENERALE DES SERVICES – Service des Sports -

Objet : Convention de mise à disposition, à titre gratuit, d'installation sportive (cafétéria Parc Carillon) au profit l'association DADOO RUN RUN le 8 février 2018 à l'occasion de son repas associatif.

N°18-030 : DIRECTION GENERALE DES SERVICES – SERVICE DE LA REGLEMENTATION – COMMANDE PUBLIQUE

Objet : Contrat avec la Société PITNEY BOWES de La Plaine St Denis (93) pour la location et l'entretien de la machine à affranchir.
Le contrat est conclu pour une durée de 5 ans. Le prix du loyer est fixe durant la durée du contrat.

Coût : 1 300,50 € HT soit **1 560,60 € TTC** (TVA 20 %)

*_*_*_*

Liste des délibérations adoptées par le Conseil Municipal :

2018-001 : DEROGATION AU PRINCIPE DU REPOS DOMINICAL DES SALARIES DE LA SOCIETE MALDANER

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à la majorité : 25 voix pour et 6 voix contre.

ARTICLE 1 : Donne un avis favorable à la demande de dérogation au principe du repos dominical présentée par la Société MALDANER, sise ZI des Dames aux Clayes-sous-Bois

2018-002 : RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2018 – BUDGET PRINCIPAL VILLE

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité.

ARTICLE 1 : Prend acte du rapport d'orientations budgétaires ville pour l'exercice 2018.

2018-003 : COMPTE DE GESTION 2017 – BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité.

ARTICLE 1 : Déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2017, par Monsieur le Trésorier Principal, visé et certifié par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

ARTICLE 2 : Approuve le Compte de Gestion 2017 établie par Monsieur le Trésorier Principal, visé et certifié par l'Ordonnateur.

2018-004 : RAPPORT DE LA COMMISSION D'ACCESSIBILITE EN DATE DU 7 DECEMBRE 2017

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité.

ARTICLE 1 : Prend acte de la présentation du rapport.

2018-005 : CREATION D'UN CDD DE 3 ANS – POSTE DE DIRECTEUR DEVELOPPEMENT SOCIAL ET CULTUREL

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité.

ARTICLE 1 : Décide de créer un emploi de catégorie A, grade d'attaché territorial, de directeur du développement social et culturel à temps complet, pour une durée de trois ans, à compter du 23 mars 2018, dont les missions seront les suivantes :

- Définir, proposer et participer à la mise en œuvre de la politique culturelle et sociale de la Ville ;
- Manager les 4 responsables de structures afin de faciliter, réguler, proposer, contrôler et orienter ces encadrants sur leurs difficultés au quotidien pour mener à bien leurs missions ;
- Exercer une mission de conseil et d'expertise auprès des élus et des équipes ;
- Développer et animer des partenariats (participer au montage et pilotage de projets avec les partenaires du territoire) ;
- Contribuer à l'élaboration d'une stratégie au service des politiques publiques ;
- Mettre en œuvre un plan d'action sociale sur le territoire ;
- Impulser, coordonner et piloter des projets à vocation culturelle et sociale ;
- Accompagner le service Jeunesse dans la mise en place d'actions et de projets d'animateur à destination du public 11-25 ans ;
- Évaluer les projets individuels et collectifs ;
- Assurer la gestion financière et administrative de la Direction ainsi que l'encadrement de 4 responsables de service (CCAS, Jeunesse, Centre Social, Centre Socioculturel).

ARTICLE 2 : Autorise Madame le Maire à signer le contrat de travail de cet agent, qui sera rémunéré dans la limite du traitement indiciaire correspondant à l'indice terminal du grade, à laquelle s'ajoutera la prime annuelle et pourra s'ajouter le régime indemnitaire de la filière administrative en vigueur dans la collectivité.

ARTICLE 3 : Précise que les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges sociales de cet agent contractuel sont inscrits aux budgets.

ARTICLE 4 : Charge Madame le Maire de prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

2018-006 : MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité.

ARTICLE 1 : Approuve la modification du tableau des effectifs comme suit :

Grades	Nombre de postes		
Filière Technique			
Adjoint technique	90	+5	95
Filière Animation			
Animateur	6	+1	7

2018-007 : CONVENTION DE MISE A DISPOSITION D'UN VOLONTAIRE ENTRE LA MISSION LOCALE DE SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES ET DES SES ENVIRONS ET LA VILLE DES CLAYES-SOUS-BOIS

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité.

ARTICLE 1 : Autorise Madame le Maire à signer ladite convention jointe à la délibération.

2018-008 : ATTRIBUTION D'UNE AIDE FINANCIERE A UNE ETUDIANTE DANS LE CADRE DU DISPOSITIF « ZOOM AVENIR »

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité.

ARTICLE 1 : autorise Madame le Maire à attribuer la somme de 450 euros à Solenn GIBBE.

ARTICLE 2 : La dépense est inscrite au budget de la ville, nature 6714 fonction 422.

2018-009 : CONVENTIONS D'OBJECTIFS ET DE FINANCEMENT AVEC LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DES YVELINES POUR LA PRESTATION DE SERVICE « CONTRAT ENFANCE JEUNESSE »

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité.

ARTICLE 1 : Approuve la présente convention pour une période du 1^{er} janvier 2017 au 31 décembre 2020

ARTICLE 2 : Autorise Madame le Maire à signer ledit document.

2018-010 : CONVENTIONS D'OBJECTIFS ET DE FINANCEMENT AVEC LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DES YVELINES POUR LA PRESTATION DE SERVICE « ACCUEIL DE LOISIRS (ALSH) »

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité.

ARTICLE 1 : Approuve la convention d'objectifs et de financement des accueils de loisirs sans hébergement (ALSH) pour une période du 1^{er} janvier 2018 au 31 décembre 2021

ARTICLE 2 : Autorise Madame le Maire à signer ledit document.

2018-011 : CONVENTION D'ACCES A L'ESPACE SECURISE « MON COMPTE PARTENAIRE »

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

ARTICLE 1 : Approuve la convention d'accès à l'espace sécurisé « mon compte partenaire « hébergement pour une durée de 1 an reconductible par tacite reconduction

ARTICLE 2 : Autorise Madame le Maire à signer la convention, le contrat de service ainsi que les annexes au contrat de services.

2018-012 : AIDE FINANCIERE AUX PROJETS DES ECOLES ELEMENTAIRES POUR 2018

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité.

ARTICLE 1 : Décide de verser une aide financière directement à la coopérative des écoles élémentaires Pagnol, Jaurès, Prou, Hugo, Coty et Eluard dans le cadre des sorties d'un montant de 3000€

ARTICLE 2 : Les écoles s'engagent à fournir les justificatifs des dépenses engagées une fois les sorties réalisées.

2018-013 : DECLASSEMENT DE L'ECOLE NOUVEAU COTTAGE

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à la majorité : 26 voix pour et 5 abstentions.

ARTICLE 1 : La parcelle AE 462 n'est plus affectée au service public de l'éducation.

ARTICLE 2 : La commune des Clayes-sous-Bois déclassé donc ce bien du domaine public pour l'incorporer au domaine privé de la commune.

2018-014 : PROTOCOLE TRANSACTIONNEL AVEC LA SOCIETE DHENIN CONCERNANT LES TRAVAUX DE LA RUE HENRI PROU

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à la majorité : 30 voix pour et 1 abstention.

ARTICLE 1 : Approuve le projet de transaction joint à la présente délibération visant à mettre un terme aux litiges susvisés.

ARTICLE 2 : Autorise Madame le Maire à signer cette transaction ainsi que tout acte se rapportant à ce litige.

ARTICLE 3 : le solde du DGD de la société DHENIM est de 23 879,898 € TTC

2018-015 : PROTOCOLE TRANSACTIONNEL AVEC LE GROUPEMENT SRBG/EUROVIA CONCERNANT LES TRAVAUX DE LA RUE HENRI PROU

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à la majorité : 30 voix pour et 1 abstention.

ARTICLE 1 : Approuve le projet de transaction joint à la présente délibération visant à mettre un terme aux litiges susvisés.

ARTICLE 2 : Autorise Madame le Maire à signer cette transaction ainsi que tout acte se rapportant à ce litige.

ARTICLE 3 : Le solde du décompte général et définitif est arrêté à la somme de 25 553,34 € TTC duquel sont déduit 2000 euros de pénalités de retards soit un reste à payer de 23 553.34 euros.

ARTICLE 4 : Précise que les dépenses relatives à l'exécution de cette transaction sont inscrites au budget de l'année en cours.

Les délibérations peuvent être consultées, dans leur intégralité, en mairie.

Pour affichage, le 20 février 2018

**Le Maire,
Conseillère Régionale,**

Véronique COTE-MILLARD